

# DÉCLARATION DE PARTICIPATION DE DÉPUTÉS À DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR DES TIERS

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 5, PARAGRAPHE 3, DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT  
DU PARLEMENT EUROPÉEN CONCERNANT LE CODE DE CONDUITE DES DÉPUTÉS AU  
PARLEMENT EUROPÉEN EN MATIÈRE D'INTERÊTS FINANCIERS ET DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

**Nom:** Juvin

---

**Prénom:** Herve

---

*Je soussigné(e) déclare par la présente, sur l'honneur et en pleine connaissance du règlement du Parlement européen, en particulier de son annexe I contenant le code de conduite des députés, conformément à l'article 5, paragraphe 3, de ce code ainsi qu'à la décision prise par le Bureau le 15 avril 2013, avoir, à la suite d'une invitation et dans l'exercice de mes fonctions de député au Parlement européen, participé à la manifestation suivante organisée par un tiers, pour laquelle mes frais de voyage, d'hébergement ou de séjour ont été payés ou remboursés par un tiers:*

\*\*\*\*\*

Date: 14/07/2020

---

**LES INDICATIONS CONTENUES DANS LA PRÉSENTE DÉCLARATION SONT  
FOURNIES SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE DU DÉPUTÉ ET  
DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES AU PLUS TARD LE DERNIER JOUR DU MOIS  
SUIVANT LE DERNIER JOUR DE SA PARTICIPATION À UNE MANIFESTATION  
CONFORMÉMENT À LA DÉCISION DU BUREAU DU 15 AVRIL 2013.**

La présente déclaration sera publiée sur le site internet du Parlement.

À ENVOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE À:

[AdminMEP@europarl.europa.eu](mailto:AdminMEP@europarl.europa.eu)

FAIRE SUIVRE L'ORIGINAL SIGNÉ À:

PARLEMENT EUROPÉEN

Unité "Administration des députés"<sup>1</sup>

rue Wiertz, 60

PHS 07B019

B - 1047 BRUXELLES

---

<sup>1</sup> Avis juridique: L'unité "Administration des députés" est responsable du traitement des données au sens du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données (JO L 8 du 12.1.2001, p. 1) et de la décision du Bureau du 22 juin 2005 relative aux dispositions d'application de ce règlement (JO C 308 du 6.12.2005, p. 1).

INFORMATIONS OBLIGATOIRES		
	INFORMATIONS À COMMUNIQUER	À COMPLÉTER EN CONSÉQUENCE
TIERS	Nom, fonction et adresse du tiers ayant payé ou remboursé les frais du député <sup>2</sup>	Civic Chamber of the Russian Federation (lettre d'invitation en pièce jointe) Tel.: (495)221-83-63, fax: (499)251-60-04, website: www.oprf.ru 7/1 Miusskaya sq., GSP-3, 125993 Moscou Russie
TYPE DE FRAIS COUVERTS	Voyage:	Oui Moyen de transport (p. ex. avion, train): Avion Classe (p. ex. économique, affaires): Économique Moyen de transport (p. ex. avion, train): Avion Classe (p. ex. économique, affaires): 29/06/2020: Vol B2866 Paris Minsk + Vol 7R5538 Minsk Moscow (Classe économie) Moyen de transport (p. ex. avion, train): Avion Classe (p. ex. économique, affaires): 30/06/2020: Vol D2 9803 Moscou Simféropol (Classe économie) Moyen de transport (p. ex. avion, train): Avion Classe (p. ex. économique, affaires): 02/07/2020: Vol D2 9804 Simféropol Moscou (Classe économie) Moyen de transport (p. ex. avion, train): Avion Classe (p. ex. économique, affaires): 03/07/2020: Vol U68351 Moscow Minsk + Vol B2865 Minsk Paris (Classe économie)

	Hébergement:	Oui Nom de l'hôtel: Hôtel Radisson à Moscou Nombre de nuits <sup>3</sup> : 2 Nom de l'hôtel: Hôtel Breeze à Yalta Nombre de nuits <sup>3</sup> : 2
	Frais de séjour:	Oui
DÉTAILS DE LA MANIFESTATION	Dates (et durée) de la participation du député à la manifestation:	30/06/2020 - 03/07/2020 (3)
	Type de manifestation (s'il n'est pas possible de joindre un programme de la manifestation à la déclaration, veuillez la décrire dans la partie "Commentaires" ci-dessous):	Mission d'observation électorale; Rencontre avec le Président de la Commission des Affaires étrangères de la Douma; Rencontre avec le Président du Conseil d'État de la République de Crimée Konstantinov; Visites de bureaux de vote; Conférence de presse
	Lieu (pays, ville):	Moscou, Simféropol, Yalta, Sébastopol, Simeiz, Aloupka, Russie
<b>INFORMATIONS FACULTATIVES</b>		
COMMENTAIRES	Voir en pièce jointe le programme Voir en pièce jointe la lettre d'invitation  Dates (et durée) de la participation du député à la manifestation: du 30/06/2020 au 03/07/2020 (départ à 05h00 du matin)	

<sup>2</sup> Si le tiers figure dans le registre de transparence, un renvoi peut y être fait.

<sup>3</sup> Les petits déjeuners ne doivent pas faire l'objet d'une déclaration séparée.